

Modules 4.1 : TERRAIN D'AVEVENTURE

Référence
UC4/ EC d'encadrer en sécurité
OI 41 / EC de réaliser en sécurité les démonstrations techniques

- Document 1
- Document 2
- Document 3
- Document 4
- Document 5**
- Document 6
- Document 7
- Document 8
- Document 9
- Document 10

Durée : **91h**

Lieu : **CREPS / centre de pleine nature**

Référent du module : **Jean-Noël Crouzat**

A la fin de ce module

Ce que le stagiaire doit comprendre	Ce que le stagiaire doit savoir faire
<ul style="list-style-type: none"> Que la préparation de la course envisagée respecte une méthodologie permettant d'anticiper sur les situations problématiques Que la connaissance des techniques de progression ne suffit pas à être autonome dans les grandes voies en Terrain d'Aventure. 	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les paramètres prévisibles ou aléatoires du milieu naturels. Gérer en responsabilité et en sécurité des courses d'envergure de niveau TD à ED.

Les contenus

Formation en centre	Formation en entreprise
OI411 / OI412 / OI413	
<p>En activité en salle → 18h <i>Contenus proposés à partir de données relatives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Au matériel d'escalade : principes d'utilisation, caractéristiques. → le baudrier, la longe, le casque, les cordes, les mousquetons et les dégaines, les sangles, l'encordement. A la pratique des différentes formes d'escalade : → l'escalade en moulinette, l'escalade en tête ; → principes de progression en grandes voies sportives : l'organisation de la cordée, lecture de l'itinéraire, l'assurage du leader et du second, la construction des relais. Aux rappels : → principes d'installation et règles de sécurité, l'équipement du grimpeur, les modes de descentes ; → l'enchaînement des rappels : principes et règles de sécurité. Aux différents nœuds d'escalade, aux « autobloquants », aux systèmes d'assurage : confection, mise en place et usages. → <i>travail sur ces connaissances à partir d'un document délivré aux stagiaires « fiches techniques de l'escalade en site sportif et Terrain d'Aventure ».</i> 	<p>En activité en entreprise → 14h <i>Mise en activité la 3^e et 4^e période d'alternance sur les données relatives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Participer à la reconnaissance de longues voies en TA accompagné de son tuteur.

B1 / 2h
1 cadre

Terrain d'Aventure

Module 4.1

B2 / 3h 1 cadre	<ul style="list-style-type: none"> • A la connaissance du matériel (Rénald)
B3 / 4h 1 cadre	<ul style="list-style-type: none"> • A la gestion des EPI
B4 / 2h 1 cadre	<ul style="list-style-type: none"> • A la cartographie —> lecture de carte, analyse d'itinéraires, mesure d'un azimut, estimation des dénivelés.
B5 / 1h 1 cadre	<ul style="list-style-type: none"> • A la préparation de la course : —> prise de renseignements sur l'accès, l'itinéraire, le retour ; —> prise en compte des caractéristiques environnementales d'une course en grande voie TA : géologie, cartographie, météorologie, altitude, température ; —> évaluation des dangers potentiels de la course : éloignement, qualité du rocher, équipement, réchappes, difficulté, risques objectifs ; —> préparation du sac : matériel de progression, de sécurité, de secours, vêtements, alimentation, documents d'information, matériel de communication.
B6 / 1h 1 cadre	<ul style="list-style-type: none"> • À la mise en place des relais : —> les règles, les efforts, le rôle du relais ; —> les principes de construction, la répartition des efforts sur les points, l'emplacement du relais ; —> la gestion de la corde au relais, la solidarisation des grimpeurs au relais, le départ du relais.
B7 / 2h 1 cadre	<ul style="list-style-type: none"> • Aux principes de progression en libre en grandes voies TA : —> la lecture de l'itinéraire, l'organisation de la cordée (leader fixe ou réversible), la communication, comment grimper rapidement ; —> la mise en place des points d'assurage, les principes, la solidité du rocher, les cas particuliers ; —> l'utilisation de la corde à double, la gestion du tirage ; —> l'anticipation des difficultés du ou des seconds, la sécurité, les consignes aux seconds en fonction du terrain, la récupération du matériel. • La progression en mouvement : —> les objectifs, les principes, les risques, les techniques d'assurage. Le passage de la progression en relais à la progression en mouvement et inversement.
B8 / 1h 1 cadre	<ul style="list-style-type: none"> • Aux principes de progression en escalade artificielle : —> l'équipement du grimpeur, l'utilisation des différents points de progression (crochets à goutte d'eau, ancrés, plombs, pitons de progression), —> l'organisation de la cordée, les différentes techniques de progression du leader et du second.
B9 / 1h 1 cadre	<ul style="list-style-type: none"> • Aux points d'assurage et de progression. —> connaissance du matériel, solidité, principes et limites d'utilisation.
B10 / 1h 1 cadre	<ul style="list-style-type: none"> • La mécanique appliquée à l'escalade sportive et à l'escalade en TA : —> Le polygone des forces, l'effet poulie, le facteur de chute, la force de choc.

Clauses particulières

Clause 2-2

Les contenus
de la formation

	<p>En activité sur le terrain —> 59h</p> <p><i>Contenus proposés à partir de données relatives :</i></p>	
B11 / durant les sorties terrain	<ul style="list-style-type: none"> • A la cartographie : ateliers de mise en situations pratiques sur le terrain lors des marches d’approche et de retour. —> lecture de paysage, prendre des repères, se situer sur une carte, estimer les dénivelés. 	
B12 / 2h 1 cadre / 8 stag.	<ul style="list-style-type: none"> • Aux relais, aux points d’assurage et de progression : ateliers au sol : —> construction de différents relais ; —> exemples de pitonnages et de mise en place de cheville auto foreuse ; —> mise en place de points d’assurage et de progression amovibles. 	
B13 / 5h 1 cadre / 8 stag	<ul style="list-style-type: none"> • A l’utilisation des points d’assurage amovibles : —> mise en application sur une école de « trad ». 	
B14 / 7h 1 cadre / 8 stag	<ul style="list-style-type: none"> • A l’utilisation des points de progression et au pitonnage : —> mise en application et tests en école d’artif. 	
B15 / 7h 1 cadre / 3 à 4 stag	<ul style="list-style-type: none"> • A l’escalade en grandes voies sportives : préparation, accès, progression, relais, rappels, retour : —> mise en application sur les voies sportives de plusieurs longueurs. 	
B16 / 38h 1 cadre / 3 à 4 stag	<ul style="list-style-type: none"> • A l’escalade en grandes voies « terrain d’aventure » : préparation, accès, progression, relais, réchappes, rappels, retour : —> mise en application sur les voies TA de 150m à 300m de haut et de niveau TD à ED. <p>• CERTIFICATION : épreuve 1</p>	

Clauses particulières

Clause 2-2

Les contenus
de la formation

**Modules 4.2 : PREVENTION DES RISQUES
ASSISTANCE ET SECOURS**

Référence
UC4/ EC d'encadrer en sécurité
OI 42 / EC de réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants

Durée : **39h**

Lieu : **CREPS / centre de pleine nature**

Référent du module : **Arnaud CATZEFLIS**

A la fin de ce module

Ce que le stagiaire doit comprendre	Ce que le stagiaire doit savoir faire
<ul style="list-style-type: none"> Qu'au-delà de savoir réaliser un secours, il est surtout important de mettre en œuvre tous les moyens pour éviter l'accident. Que maîtriser une technique d'intervention ne signifie pas nécessairement savoir porter secours et placer une victime « hors danger » dans toutes les situations. 	<ul style="list-style-type: none"> Anticiper et gérer les risques liés aux conditions de pratiques. Anticiper et gérer les risques liés au facteur humain. Gérer une situation d'exception ou de secours.

Les contenus

	Formation en centre	Formation en entreprise
<p>OI421 / OI422 / OI423</p>	<p>En activité en salle → 12h <i>Contenus proposés à partir de données relatives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> À l'analyse de l'accidentologie dans les différentes formes de pratique de l'escalade ; Aux différents risques inhérents aux différentes formes de pratique de l'escalade et aux conduites à tenir. Analyse des comportements et des niveaux d'évaluation du risque. Gestion des facteurs : terrain, météo, humain ; la méthode 3x3. <p>B1 / 3h 1 cadre</p> <ul style="list-style-type: none"> Aux techniques d'assistance auprès d'une victime : → schéma général d'une action de secours, bilan de circonstances, bilan de la victime, message d'alerte et rôle de l'encadrant ; → Les gestes de premiers secours dans l'environnement de l'escalade (malaise, étouffement, traumatisme, perte de conscience, arrêt cardio-respiratoire), le dégagement d'urgence ; → la trousse de secours, attelles et immobilisations, hémorragies et compressions. <p>B2 / 4h 1 cadre</p>	<ul style="list-style-type: none"> En activité en entreprise → 0h

Clauses particulières

Clause 2-2

Les contenus
de la formation

B3 / 2h	<p>A l'analyse des différentes situations nécessitant une intervention auprès d'une personne et une réchappe, en fonction de la gravité du traumatisme et de la complexité de la situation.</p> <p>Présentation critique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des réchappes en escalade (sites sportifs et grandes voies TA). <ul style="list-style-type: none"> → Progression en artif sur un passage difficile, réchappes du leader, réchappes de l'ensemble de la cordée. → Sortir de la voie en solo auto-assuré. → Anticiper la réchappe, évaluer les possibilités, la difficulté de la réchappe et les conditions de sécurité, le matériel à prévoir. • Des techniques simples d'intervention auprès d'une personne bloquée et d'auto dégagement. <ul style="list-style-type: none"> → Les techniques d'aide au second : mouflages, petit balancier. → Les techniques d'auto dégagement du leader ou du second pendu sous un surplomb. → Les techniques de secours sur une personne bloquée en rappel. • Des techniques complexes d'intervention auprès d'une personne blessée. <ul style="list-style-type: none"> → Intervention directe sur le second et dégagement vers le bas. → Intervention directe sur le second et dégagement vers le haut. → Intervention directe sur le leader et dégagement vers le bas. • Des techniques de redescente avec une victime au sol. <ul style="list-style-type: none"> → Enchaînement de rappels avec une victime → Evacuation d'une victime vers le sol avec rabout de corde sous tension. • Des conduites à tenir pour réaliser un bivouac improvisé 	
B4 / 3h 1 cadre + PGHM.	<p>En activité sur le terrain → 37h</p> <p><i>Contenus proposés à partir de données relatives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de mise en œuvre des réchappes en escalade (sites sportifs et grandes voies TA) : <ul style="list-style-type: none"> → les techniques d'auto dégagement du leader pendu sous un surplomb et les différentes réchappes du leader. → la technique d'escalade en solo auto-assuré. → conduire une réchappe en grande voie TA. (durant le module 4.1) 	
B5 / 7h 1 cadre + PGHM.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation concrète de déclenchement des secours en escalade, message d'alerte et bilans. • Coordination des interventions des secours. 	
B6 / 7h 1 cadre / 4 stag	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de mise en œuvre des techniques simples d'intervention. Mise en œuvre en paroi courte et grande paroi : <ul style="list-style-type: none"> → les techniques d'aide au second : mouflages, petit balancier ; → les techniques d'intervention auprès d'une personne bloquée en rappel : remontée ou descente auprès de la victime et dégagement. 	

Clauses particulières

Clause 2-2

Les contenus
de la formation

<p>B7 / 4h 1 cadre / 4 stag</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de mise en œuvre des techniques complexes d'intervention auprès d'une personne blessée. Mise en œuvre en falaise courte : <ul style="list-style-type: none"> —> intervention directe sur le second et dégagement vers le bas ; —> intervention directe sur le second et dégagement vers le haut ; —> intervention directe sur le leader et dégagement vers le bas. 	
<p>B8 / 7h 1 cadre / 4 stag</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de mise en œuvre des techniques de redescente avec une victime au sol. Mise en œuvre en paroi courte et en grande paroi : <ul style="list-style-type: none"> —> enchaînement de rappels avec une victime ; —> évacuation d'une victime vers le sol avec rabout de corde sous tension. 	
<p>B9 / 9h Voir certifications</p>	<p>CERTIFICATION : Epreuve 2 Atelier 1 : durant les trois derniers jours de la formation. Ateliers 2 et 3 : le dernier jour de la formation.</p>	

Clauses particulières

Clause 2-2

Les contenus
de la formation

Modules 4.3 : ENCADREMENT EN ITINERAIRE D'ENVERGURE

Référence
UC4/ EC d'encadrer en sécurité
OI 43 / EC d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

Durée : **98h**

Lieu : **Massif du Caroux**

Référent du module : **Arno CATZEFLIS**

A la fin de ce module

Ce que le stagiaire doit comprendre	Ce que le stagiaire doit savoir faire
<ul style="list-style-type: none"> • Que la gestion du groupe est particulièrement importante dans les voies techniques et longues. • Que l'évaluation préalable des publics encadrés est nécessaire avant la course. 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les attentes et les ressources des élèves pour préparer sa sortie. • Encadrer des seconds dans des voies longues en TA. • Mettre en place des contenus visant un certain niveau d'autonomie de ses élèves en voie TA.

Les contenus

Formation en centre	Formation en entreprise
<p>OI431 / OI432 / OI434</p>	
<p>En activité en salle → 10h <i>Contenus proposés à partir de données relatives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • À une démarche de construction de prestation à partir des attentes du public : → découverte du milieu de grande hauteur, découverte de la nature, apprentissage de techniques, challenge sportif, accès à l'autonomie, etc ; → définition des pré-requis ; → construction des contenus et choix du site ; → la place de l'encadrant, l'organisation des cordées, les contraintes, les consignes, les pré-requis. • A l'évaluation des capacités, des compétences et du niveau d'autonomie des élèves : → renseignements sur l'expérience des élèves, pratiques sportives, niveaux d'escalade, journée de test ; • A la préparation des clients au niveau d'exigence de la course envisagée : → préparation physique, technique, révision des manips et des rappels, etc. 	<p>En activité en entreprise → 35h <i>Mise en activité la 4° période d'alternance sur les données relatives :</i></p> <p>A la mise en situation d'encadrement de publics dans des grandes voies TA, accompagné du tuteur.</p>

B1 / 6h
1 cadre

Clauses particulières

Clause 2-2

Les contenus
de la formation

B2 / 2h 1 cadre	<ul style="list-style-type: none"> • A la communication et la prévention des comportements à risque : —> les modes de communication avec ses élèves, les consignes, la compréhension et le respect, l'attitude du moniteur, l'évaluation des comportements et des activités de ses élèves ; —> la prévention des situations à risque, l'évaluation de la faisabilité des situations prévues.
B3 / 2h 1 cadre	<ul style="list-style-type: none"> • Aux prérogatives et aux responsabilités de l'encadrant sur ce type de terrain. —> démarches préalables, quels publics, reconnaissance du terrain et des voies, les obligations de moyens.
	En activité sur le terrain —> 88h
B4 / 1j 1 cadre / 2 à 3 stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des élèves, analyse des attentes. • Vérification du niveau d'autonomie des élèves au regard des pré requis nécessaires à la réalisation du projet. • Construction des objectifs et du projet d'encadrement
B5 / 2j 1 cadre / 4 stag.	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement des élèves sur des sites école de Terrain d'Aventure ou escalade en « trad ». —> accès à différents niveaux d'autonomie (en second et ou en tête) en fonction des élèves. —> préparation aux grandes voies, renforcement des compétences nécessaires.
B6 / 2j 1 cadre / 2 à 3 stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement des élèves sur des sites de grandes voies « TA » de 200 à 400m avec redescente en rappel. —> enseignement de l'escalade en grande voie TA, visant l'accès aux différents niveaux d'autonomie (en second et ou en tête) en fonction du niveau des élèves.
B7 / 1j 1 cadre / 2 à 3 stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une prestation d'encadrement en grande voie avec un bivouac. —> quelle organisation, quel matériel, prévoir la zone de bivouac.
B8 / 3j½ 1 cadre / 4 stag	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des difficultés d'apprentissages dans des situations nouvelles et impressionnantes. Mise en situation de progression en canyon, encadré par les stagiaires en formation DEJEPS canyonisme.
B9 / 3j Voir certifications	<p>CERTIFICATION : Epreuve 6 Epreuve d'encadrement en voie d'envergure de plus de 200m. Epreuve d'encadrement en voie « terrain d'aventure ».</p>

Clauses particulières

Clause 2-2

Les contenus
de la formation

Modules 4.4 : EQUIPEMENT ET TECHNOLOGIE

Référence
UC4/ EC d'encadrer en sécurité
OI 43 / EC d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

Durée : **35h**

Lieu : **Saint Bazille de Putois**

Référent du module : **Raphaël Storbecher**

A la fin de ce module

Ce que le stagiaire doit comprendre	Ce que le stagiaire doit savoir faire
<ul style="list-style-type: none"> • Que l'équipement d'un site d'escalade et sa maintenance se réalisent dans le cadre d'une gestion territoriale concertée. • Que des normes existent et doivent être appliquées en fonction du type de site (PAH, Via Ferrata, SAE) et de la classification du site (site sportif, site sportif découverte). • Que le mode d'équipement est lié aux caractéristiques du site (roche, histoire, hauteur) ainsi qu'au public concerné. 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une démarche d'équipement, de gestion et de maintenance efficace des sites d'escalade. • Mettre en œuvre une démarche d'équipement concertée. • Définir des procédures d'équipement et des outils de suivi. • Equiper et réaliser la maintenance d'un site d'escalade • Prendre en compte les notions de mécanique mises en jeux sur les différentes activités : escalade, Via Ferrata, PAH.

Clauses particulières

Clause 2-2

Les contenus
de la formation

Les contenus

	Formation en centre	Formation en entreprise
OI433	<p>En activité en salle → 14h <i>Contenus proposés à partir de données relatives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • A l'équipement et la maintenance des Sites Naturels d'Escalade (SNE). → Connaissance du matériel utilisé, caractéristiques et mise en œuvre. → mécanique appliquée, recommandations d'aménagements, déontologie. → recommandations fédérales 	<p>En activité en entreprise → 21h <i>Mise en activité la 2°, 3° et 4° période d'alternance sur les données relatives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Description de l'équipement et du mode de gestion d'une falaise utilisée par l'entreprise. ★ Propositions d'amélioration, de rééquipement ou de maintenance sur un secteur d'encadrement. ★ Equipement ou rééquipement d'une voie sur un site sportif, sur le territoire d'exercice de l'entreprise.
B1 / 3h 1 cadre		
B2 / 3h 1 cadre + 1 cadre FFME	<ul style="list-style-type: none"> • Aux droits et responsabilités de l'équipeur et du gestionnaire : → définir le protocole d'équipement et les outils de suivi ; → définir les conditions de maintenance du site et le cahier des charges. • Aux assurances en matière d'équipement. 	

<p>B3 / 3h 1 cadre + intervenant spécialiste</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A l'équipement et la maintenance des via ferrata. —> Normes, matériel utilisé, mécanique appliquée, recommandations d'aménagements, protocoles, outils de suivi, déontologie. —> Réglementation, garanties, assurances. —> Maintenance. 	
<p>B4 / 3h 1 cadre + intervenant spécialiste</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A l'équipement et la maintenance des PAH. —> Normes, matériel utilisé, mécanique appliquée, recommandations d'aménagements, protocoles, outils de suivi, déontologie. —> Réglementation, garanties, assurances. —> Maintenance. 	
<p>B5 / 2h 1 cadre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A l'équipement et la maintenance des Structures Artificielles d'Escalade (SAE). —> Les normes SAE. —> Connaissance des différents produits. —> Les niveaux de maintenance. 	
<p>En activité sur le terrain —> 21h <i>Contenus proposés à partir de données relatives :</i></p>		
<p>B6 / 7h 1 cadre / 5 stag.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aux protocoles de travail sur corde : techniques de sécurité, installation de cordes fixes, fractionnements, remontée sur corde, conversion, purge. 	
<p>B7 / 14h 1 cadre / 4 stag.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A l'équipement et/ou rééquipement de voies en site sportif : définition du protocole d'équipement (type d'ancrage, purge, sécurité), équipement, utilisation d'un cahier de suivi des travaux. 	

Clauses particulières

Clause 2-2

Les contenus
de la formation